



## **TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST**

**WM 0712706**

**Numéro de commande: 0712706**

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST  
numéro d'identification : 64262

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.  
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29  
1410 Waterloo  
Téléphone : +3223520400  
Télifax : +3223510860  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

070/245.245

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Liquides inflammables, Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

##### **Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**



Werner & Mertz  
Professional

## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :  
**Prévention:**  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
**Intervention:**  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
**Elimination:**  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et毒ique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI)	97489-15-1 307-055-2	Acute Tox.4; H302 Skin Irrit.2; H315	>= 5 - < 10

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

**TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST**

**WM 0712706**

**Numéro de commande: 0712706**

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

	01-2119489924-20	Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic3; H412	
amides en C12-18 et insaturés en C18, N,N-bis(hydroxyéthyl)	90622-74-5 292-477-9 01-2119489409-22	Eye Dam.1; H318 Skin Corr.2; H315 Aquatic Chronic2; H411	>= 5 - < 10
Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)	78330-20-8 02-2119549526-31	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H302	>= 2 - < 5
Sodium laureth sulfate (INCI)	68891-38-3 01-2119488639-16	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 Aquatic Chronic3; H412	>= 1 - < 2
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
éthanol	64-17-5 200-578-6 01-2119457610-43	Flam. Liq.2; H225 Eye Irrit.2; H319	>= 25 - < 40

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Conseils généraux               | : S'éloigner de la zone dangereuse.<br>Consulter un médecin.<br>Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  |
| En cas d'inhalation             | : Amener la victime à l'air libre.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec la peau  | : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.<br>Laver au savon avec une grande quantité d'eau.<br>Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.   |
| En cas de contact avec les yeux | : Protéger l'oeil intact.<br>Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.<br>Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.<br>Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion              | : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.<br>Ne PAS faire vomir.<br>Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.<br>Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.<br>Appeler un médecin.   |

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

- |           |                                 |
|-----------|---------------------------------|
| Symptômes | : Irritation                    |
| Risques   | : Pas d'information disponible. |



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### Méthodes de nettoyage

: Neutraliser à l'acide.  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination",, Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d' extraction. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Éviter la formation d'aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### Mesures d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans le conteneur d'origine. Entreposer dans un endroit frais. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

#### Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) particulière(s)

: <\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00062 \*\*>,  
<\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00005 \*\*>,  
<\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00006 \*\*>



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
éthanol	64-17-5	VLE 8 hr	1.000 ppm 1.907 mg/m <sup>3</sup>	2006-03-23	BE OEL

#### DNEL

**Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI)  
97489-15-1:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 2,8 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 35 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 2,8 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 2,8 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 12,4 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 2,8 mg/cm<sup>2</sup>

**amides en C12-18 et insaturés en C18, N,N-bis(hydroxyéthyl) 90622-74-5:** : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 73,4 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,09 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 21,73 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,056 mg/cm<sup>2</sup>

**Sodium laureth sulfate (INCI) 68891-38-3:** : Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 175 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 52 mg/m<sup>3</sup>



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,132 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,079 mg/cm<sup>2</sup>

**éthanol**  
**64-17-5:**  
: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 1900 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 950 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 950 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 114 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 950 mg/m<sup>3</sup>

### PNEC

Sodium C14-17 alkyl sec

: Eau douce



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

<b>sulfonate (INCI)</b> 97489-15-1:	Valeur: 0,04 mg/l
Eau de mer	Valeur: 0,004 mg/l
Sédiment d'eau douce	Valeur: 9,4 mg/kg
Sédiment marin	Valeur: 0,94 mg/kg
Sol	Valeur: 9,4 mg/kg
STP	Valeur: 600 mg/l
intermittent release	Valeur: 0,06 mg/l
Oral(e)	Valeur: 53,3 mg/kg
<b>amides en C12-18 et insaturés en C18, N,N-bis(hydroxyéthyl)</b> 90622-74-5:	: Eau douce Valeur: 0,007 mg/l
Eau de mer	Valeur: 0,0007 mg/l
Sédiment d'eau douce	Valeur: 0,035 mg/kg
Sol	Valeur: 0,153 mg/kg
STP	Valeur: 830 mg/l
intermittent release	Valeur: 0,024 mg/l
<b>Sodium laureth sulfate (INCI)</b> 68891-38-3:	: Eau douce Valeur: 0,24 mg/l
Eau de mer	Valeur: 0,024 mg/l
Sédiment d'eau douce	Valeur: 0,9168 mg/kg
Sédiment marin	Valeur: 0,09168 mg/kg
Sol	Valeur: 7,5 mg/kg



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

STP  
Valeur: 10000 mg/kg

intermittent release  
Valeur: 0,071 mg/l

**éthanol**  
**64-17-5:**

: Eau douce  
Valeur: 0,96 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,79 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 3,6 mg/kg

Sol  
Valeur: 0,63 mg/kg

STP  
Valeur: 580 mg/l

intermittent release  
Valeur: 2,75 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.  
Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374-1: 2003 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: orange
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 10
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: env. 28,6 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non classée comme entretenant la combustion selon les réglementations de transport.
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 0,968 g/cm3
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1	Date de révision 02.11.2016	Date d'impression 03.11.2016
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible	
Temps d'écoulement	: env. 11 h Section transversale: 4 mm	
Propriétés explosives	: Donnée non disponible	
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible	

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Donnée non disponible
Information supplémentaire	: Les solvants risquent de dessécher la peau.

**Composants:**

**Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI)**

**97489-15-1:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Souris: > 2.000 mg/kg

Toxicité à dose répétée : Rat, mâle et femelle: NOAEL: 200 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)

Souris: NOAEL: 500 mg/kg

Voie d'application: Dermale

**amides en C12-18 et insaturés en C18, N,N-bis(hydroxyéthyl)**

**90622-74-5:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 5.000 mg/kg

**Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)**

**78330-20-8:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 500 - 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Résultat: Risque de lésions oculaires graves.  
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Méthode de test: Test de Maximalisation  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode: OCDE ligne directrice 406

**Sodium laureth sulfate (INCI)**

**68891-38-3:**



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral Rat: 4.100 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 BPL: non
	DL50 oral Rat: 2.000 - 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur
	DL50 oral Rat: > 5.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401 Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 Rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402 BPL: oui
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 405 Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur
	Espèce: Lapin Méthode: OCDE ligne directrice 405 Substance d'essai: voir texte créé par l'utilisateur
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Méthode de test: Test de Maximalisation Espèce: Cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE ligne directrice 406
Mutagénicité sur les cellules germinales	
Génotoxicité in vitro	: Résultat: négatif Méthode: OCDE ligne directrice 471
Toxicité pour la reproduction	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) NOAEL: > 300 mg/kg, F1: > 300 mg/kg, Méthode: OCDE ligne directrice 416
Tératogénicité	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) >1.000 mg/kg > 1.000 mg/kg Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
Toxicité à dose répétée	: Rat: NOAEL: > 225 mg/kg



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 90 Tage  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur  
Organes cibles: Foie

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Voies d'exposition: Ingestion  
Organes cibles: Foie

### éthanol

64-17-5:

Toxicité aiguë par voie orale

: DL50 oral Rat: 10.470 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

DL50 Rat: 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation

: CL50 Rat: 51 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

DL50 dermal Lapin: > 10.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée

: Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Méthode: OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

: Espèce: Lapin  
Résultat: Irritation légère des yeux  
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

: Espèce: Souris  
Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la reproduction

: Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
NOAEL: 5.200 mg/kg

Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
NOAEL: 13.800 mg/kg

Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

NOAEL: 30400 mg/m3	
Toxicité à dose répétée	: Rat, mâle: NOAEL: > 20 mg/kg
	Méthode: voir texte créé par l'utilisateur
	Rat, femelle: NOAEL: 1.730 mg/kg
	Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### **Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI) 97489-15-1:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 1 - 10 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 9,81 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	: CE50 (Scenedesmus subspicatus): > 61 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	: voir texte créé par l'utilisateur (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 600 mg/l Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38412
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: 470 mg/kg Durée d'exposition: 56 d Espèce: Eisenia fetida (vers de terre) Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

#### **amides en C12-18 et insaturés en C18, N,N-bis(hydroxyéthyl) 90622-74-5:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Brachydanio rerio): > 1 - 10 mg/l Méthode: ISO 7346/2
Toxicité pour les bactéries	: CE0 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 100 mg/l Méthode: OCDE Ligne directrice 209
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l Durée d'exposition: 28 d Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: > 0,01 - 0,1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

**Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)  
78330-20-8:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 10 - 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 12,5 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 10 - 100 mg/l  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour les bactéries

: EC10 (Donnée non disponible): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 17 h  
Méthode: DIN 38412

**Sodium laureth sulfate (INCI)  
68891-38-3:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 7,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

CL50 (Poisson): > 1 - 10 mg/l  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 10 - 100 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 7,4 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 27,7 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

CE50 (Scenedesmus subspicatus): 10 - 100 mg/l



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 10 - 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC : 0,95 mg/l

Type de Test: Inhibition de la croissance

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

: CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l

Durée d'exposition: 16 h

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

Méthode: DIN 38412

BPL: oui

EC10 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 10 g/l

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

BPL:

Toxicité pour les poissons  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 1,2 mg/l

NOEC: 1 - 10 mg/l

Espèce: Leuciscus idus(Ide)

Toxicité pour la daphnie et les  
autres invertébrés aquatiques  
(Toxicité chronique)

: NOEC: > 0,1 - 1 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**éthanol**

**64-17-5:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 13 g/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 8.150 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 0,1 g/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poisson): 11.200 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les  
autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 12.340 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 : 5.012 mg/l

Toxicité pour les algues

: CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Inhibition de la croissance

Méthode: OCDE Ligne directrice 201



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

CE50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 12.900 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Inhibition de la croissance

Méthode: Pas d'information disponible.

CE0 (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 5.000 mg/l

Durée d'exposition: 168 h

CE50 : 4.432 mg/l

EC10 : 11,5 mg/l

EC10 : 280 mg/l

Toxicité pour les bactéries

: CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): 11.800 mg/l

Durée d'exposition: 16 h

Type de Test: Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### Composants:

**Sodium C14-17 alkyl sec sulfonate (INCI)**

**97489-15-1:**

Biodégradabilité

: Biodégradation: 78 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B  
Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Biodégradation: 89 %

Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OECD 301 E

Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

Biodégradation: 96,2 %

Durée d'exposition: 34 d

Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Remarques: Devrait être biodégradable

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 1.510 mg/g

Carbone organique dissous : 322 mg/g



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

(COD)

**Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)**

**78330-20-8:**

Biodégradabilité

: Biodégradation: > 90 %  
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 B

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

: 1.650 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

: 2.500 mg/g

**Sodium laureth sulfate (INCI)**

**68891-38-3:**

Biodégradabilité

: Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: > 70 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OECD 301 A

**éthanol**

**64-17-5:**

Biodégradabilité

: Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 97 %  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

**Alcools, C9 – C11 –iso-, C10 –rich, éthoxylé(e)**

**78330-20-8:**

Bioaccumulation

: Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

**éthanol**

**64-17-5:**

Bioaccumulation

: Concentration: 3,2 mg/l

Coefficient de partage: n-octanol/eau

: log Pow: -0,32

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Composants:**

**Sodium laureth sulfate (INCI)**

**68891-38-3:**

Répartition entre les compartiments

: Adsorption/Sol  
Milieu:Sol



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

environnementaux

Koc: 191 Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

éthanol

64-17-5:

Répartition entre les  
compartiments  
environnementaux

: Koc: 1 Remarques: Extrêmement mobile dans les sols

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**Composants:**

Sodium laureth sulfate (INCI)

68891-38-3:

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique  
supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Code des déchets

Le code européen des déchets  
200129

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR : 1993  
IMDG : 1993  
IATA : 1993

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE INFAMMABLE, N.S.A.  
(éthanol, butanone)  
IMDG : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.  
(Ethanol, MEK)  
IATA : Flammable liquid, n.o.s.  
(Ethanol, MEK)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3  
IMDG : 3  
IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**  
Code de classification : F1  
Groupe d'emballage : III  
Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)  
**IMDG**  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
No EMS Numéro : F-E, S-E  
**IATA**  
Instructions de conditionnement : 366  
(avion cargo)  
Instruction d'emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**  
Polluant marin : non



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### IATA

Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

: La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
P5c	LIQUIDES INFLAMMABLES	5.000 t	50.000 t

Composés organiques volatils : Directive 1999/13/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 26,02 %, 586,15 g/l

Directive 1999/13/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 26,02 %, 251,89 g/l

Conformément au règlement : 5 - <15% Agents de surface anioniques, Agents de surface non ioniques, Parfums, LINALOOL, AMYL CINNAMAL, GERANIOL, HYDROXYISOHEXYL 3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE, CITRONELLOL, COUMARIN, BENZYL ALCOHOL  
relatif aux détergents CE 648/2004

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -



## TANET SR 13C 4x2 L EAST/WEST

WM 0712706

Numéro de commande: 0712706

Version 3.1

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Information supplémentaire

Procédure de classification:	H226	Sur la base de données d'essai.
	H319	Sur la base de données d'essai.
	H315	Méthode de calcul
	H412	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.